

RAPPORT
AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

RAPPORT 21/30/03/VET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS - Elaboration d'un plan de gestion pour le jardin historique du palais Longchamp - 4ème arrondissement - Approbation de l'opération et de l'affectation de l'autorisation de programme.

21-36848-DPJ

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

Situé dans le 4ème arrondissement, le jardin du palais Longchamp (8,5 hectares) constitue l'un des parcs historiques majeur de la ville. Symbole de l'arrivée de l'eau à Marseille et représentatif d'une composition paysagère du 19ème siècle, ce parc et les artifices qu'il contient témoignent de l'usage traditionnel de l'eau d'une grande agglomération méditerranéenne et de l'apparition des premiers parcs publics.

En 1999, le parc Longchamp est classé au titre des monuments historiques (parcelles A 35, 65, 33 et 31), reconnaissant ainsi l'intérêt historique, artistique et architectural du jardin et des constructions du XIXème siècle qui y sont implantées.

Aujourd'hui, force est de constater que ce lieu, surfréquenté par les citadins du centre-ville, est fortement détérioré et vieillissant (pelouses et bosquets dégarnis, arbres sénescents, revêtements et mobiliers en mauvais état...).

Le label "Jardin Remarquable" n'a d'ailleurs pas été renouvelé en 2010. De plus, les modes d'utilisation actuels font peser de fortes contraintes sur ce patrimoine historique.

Pour remédier à cela, la Direction des Parcs et Jardins propose d'établir un plan de gestion, en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ceci permettra de dresser un état de référence du jardin, conduisant ainsi à une stratégie de restauration étayée par des fiches action et une estimation financière de l'étendue des travaux. Pour mener à bien cette étude, une équipe spécifique composée d'un architecte qualifié en matière de patrimoine historique, d'un paysagiste concepteur qualifié en matière de jardins historiques et d'un spécialiste en arrosage est requise.

Le budget nécessaire à la réalisation de l'ensemble de cette étude est estimé à 132 000 €.

C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4e et 5e ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS
DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvé le lancement de l'opération "Elaboration d'un plan de gestion pour le jardin historique du palais Longchamp - 13004".

ARTICLE 2 Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme « Mission Environnement et Espace Urbain », année 2021 à hauteur de 132 000 Euros pour la réalisation de l'étude relative à l'opération susvisée.

Didier JAU
Maire des 4^e et 5^e Arrondissements

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - SERVICE ESPACES VERTS - Elaboration d'un plan de gestion pour le jardin historique du palais Longchamp - 4ème arrondissement - Approbation de l'opération et de l'affectation de l'autorisation de programme.

21-36848-DPJ

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Madame l'Adjointe en charge des espaces verts, des parcs et jardins et du retour de la nature en ville, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Situé dans le 4^{ème} arrondissement, le jardin du palais Longchamp (8,5 hectares) constitue l'un des parcs historiques majeur de la ville. Symbole de l'arrivée de l'eau à Marseille et représentatif d'une composition paysagère du 19^{ème} siècle, ce parc et les artifices qu'il contient témoignent de l'usage traditionnel de l'eau d'une grande agglomération méditerranéenne et de l'apparition des premiers parcs publics.

En 1999, le parc Longchamp est classé au titre des monuments historiques (parcelles A 35, 65, 33 et 31), reconnaissant ainsi l'intérêt historique, artistique et architectural du jardin et des constructions du XIX^{ème} siècle qui y sont implantées.

En 2013, les fabriques ont été restaurées, et en 2017 les fontaines ont bénéficié du recyclage des eaux. D'autres travaux de moindre envergure ont été réalisés, sur les aires de jeux par exemple.

Aujourd'hui, force est de constater que ce lieu, surfréquenté par les citadins du centre-ville, est fortement détérioré et vieillissant (pelouses et bosquets dégarnis, arbres sénescents, revêtements et mobiliers en mauvais état...).

Le label "Jardin Remarquable" n'a d'ailleurs pas été renouvelé en 2010. Les modifications paysagères nombreuses et successives, faites sans nécessairement se reporter à un plan de référence ou fondées sur un diagnostic historique, participent à réduire les ambiances paysagères de ce site. De plus, les modes d'utilisation actuels font peser de fortes contraintes sur ce patrimoine historique.

Pour remédier à cela, la Direction des Parcs et Jardins propose d'établir un plan de gestion, en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ceci permettra de dresser un état de référence du jardin, conduisant ainsi à une stratégie de restauration étayée par des fiches action et une estimation financière de l'étendue des travaux. Pour mener à bien cette étude, une équipe spécifique composée d'un architecte qualifié en matière de patrimoine historique, d'un paysagiste concepteur qualifié en matière de jardins historiques et d'un spécialiste en arrosage est requise.

Le budget nécessaire à la réalisation de l'ensemble de cette étude est estimé à 132 000 Euros.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver l'opération "Elaboration d'un plan de gestion pour le jardin historique du palais Longchamp - 13004", ainsi que l'affectation d'une autorisation de programme de 132 000 Euros nécessaire à sa réalisation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

- ARTICLE 1** Est approuvé le lancement de l'opération "Elaboration d'un plan de gestion pour le jardin historique du palais Longchamp - 13004".
- ARTICLE 2** Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme « Mission Environnement et Espace Urbain », année 2021 à hauteur de 132 000 Euros pour la réalisation de l'étude relative à l'opération susvisée.
- ARTICLE 3** La dépense correspondante sera imputée sur les budgets 2021 et suivants.

Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
**MADAME L'ADJOINTE EN CHARGE DES
ESPACES VERTS, DES PARCS ET JARDINS ET
DU RETOUR DE LA NATURE EN VILLE**
Signé : Nassera BENMARNIA

DEMANDE D'AFFECTATION

Libellé de l'opération

ELABORATION PLAN DE GESTION PARC LONGCHAMP

Adresse

PALAIS LONGCHAMP

04

SCO

44103 Service Espaces Verts

DPJ

Non Affectée

Création

Affectée

N° opération

Libellé AP

116_Environnement et Espace urbain

Exercice

2021

MODE DE DEVOLUTION / PLANNING

Etudes	MAPA	Début	01/09/21	Durée	12 (Mois)	Mt:	132 000
Travaux		Début	00/00/00	Durée	0 (Mois)	Mt:	0
Acquisition		Début	00/00/00	Durée	0 (Mois)	Mt:	0
Subvention		Début	00/00/00	Durée	0 (Mois)	Mt:	0

OBSERVATIONS / PROGRAMME

Situé dans le 4ème arrdt, le jardin du Palais Longchamp (8,5 ha) constitue l'un des parcs historiques de la ville. Divers travaux ont été réalisés, restauration des fabriques en 2013, recyclage des eaux des fontaines en 2017 et création d'aires de jeux. Aujourd'hui, surfréquenté par les habitants du centre ville, le parc est détérioré et vieillissant. Pour y remédier, la DPJ propose d'établir un plan de gestion, en collaboration de la DRAC, afin de dresser un état de référence du jardin, conduisant à une stratégie de restauration et une estimation financière de l'étendue des travaux.

DEPENSE EN EUROS :

Echéancier	Coût	Crédits de paiement					
		Ant.	Année en cours (N)	N+1	N+2	N+3	Futur
Actuel	0	0	0	0	0	0	0,00
Proposé	132 000	0	10 000	122 000	0	0	0,00
Ecart	-132 000	0	-10 000	-122 000	0	0	0

RECETTES :

Etat	Région	Département	ANRU	U.E.	CAF	Autres :
0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avis D.B.P.I. au : 19/04/21

Opération non programmée - Les CP 2021 devront être financés par transfert interne.

Avis Comité Préparatoire au : 27/04/21

Avis C.F.T. P. au : 03/05/21

COMMANDE PUBLIQUE

AXES DE LA POLITIQUE DE LA CP MIS EN OEUVRE POUR CETTE OPERATION

Sécurité juridique	<input type="text" value="6"/>	Satisfaction du juste besoin	<input type="text" value="5"/>
Maîtrise des coûts	<input type="text" value="5"/>	Développement économique et social	<input type="text" value="0"/>
Politique de consommation	<input type="text" value="10"/>	Développement durable	<input type="text" value="0"/>

PLANIFICATION PLURIANNUELLE ET COMPUTATION DES SEUILS

Unité fonctionnelle

Montant total prévisionnel :

Date de début :

Durée Prévisionnelle :

Numéro :

Nomenclatures concernées :

Besoin computés dans les nomenclatures correspondantes

STRATEGIE GENERALE D'ACHAT

	Objet	Montant prévisionnel	A créer ou en cours
UGAP	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text"/>
Marchés dédiés à l'opération	<input type="text" value="mapa etudes"/>	<input type="text" value="132 000,00"/>	<input type="text" value="mapa"/>
Marchés transverses	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text" value="mapa"/>
Partenariat Public Privé	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text"/>
Groupement de commande	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text"/>

PROGRAMME DETAILLE
VENTILATION PAR NATURE / SERVICE REALISATEUR

DETAIL DU COÛT TOTAL	COÛT T.T.C.	CODE NATURE M.14	CODE SERVICE REALISATEUR
I-ETUDES	132 000,00	2031	44103
II-TRAVAUX			
III-ACQUISITIONS			
IV-AUTRES			
TOTAL	132 000,00		

DETAIL DES PROCEDURES

Procédure	Objet du contrat	Etape actuelle	Estimation du contrat	Durée du contrat	Date d'O.S. prévue	Observations
MAPA Etudes	Elaboration du Plan de Gestion du Parc Longchamp 4ème ARDT	A LANCER	132 000	1 AN	01/01/2022	